

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière adjointe de la municipalité de Saint-Dominique, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Dominique tiendra une séance extraordinaire le mardi 12 décembre à 18 h 45, au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Donné à Saint-Dominique, ce 14 novembre 2023.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche